



Diminution de salaire suite à l'augmentation de charges

Par **Kimmye**, le **31/03/2015** à **15:38**

Bonjour
Je suis salariée en cdi dans une entreprise.
Depuis le mois d'août 2014 mon salaire a été diminuer d'environ 20€ suite à l'augmentation des charges salariales.
Ma question est la suivante;
Le responsable ne doit il pas faire en sorte que mon salaire ne soit pas diminuer ?
Merci

Par **moisse**, le **31/03/2015** à **16:20**

J'ai déjà vu la question,
Il vous a été répondu que le salaire indiqué contractuellement est en général brut, l'employeur ne maitrisant pas le précompte salarial.

Par **Lag0**, le **31/03/2015** à **19:00**

Bonjour,
Merci de respecter les règles d'usage du forum en ne multipliant pas les sujets pour la même question.
Vous avez déjà ouvert un sujet là :
http://www.experatoo.com/salaires/diminution-salaire-suite-augmentation_135319_1.htm#.VRrTMn_2CM5